



LA FEUILLE DE CHÊNE

ARRONDISSEMENT ET CANTON DE CHATEAU-THIERRY
COMMUNE DE GLAND

BULLETIN d'INFORMATION **MUNICIPAL**

DECEMBRE 2010

SOMMAIRE

- p. 2**
LE MOT DU MAIRE
VŒUX DU MAIRE
SOMMET DU G2
- p. 3 - 4**
SOLIDARITÉ :
*CCAS - Opération
Brioche*
- p. 4 - 5**
MAIRIE EN ACTION :
*Réalisations - Projets
Partenariat – Dernière
minute*
- p. 6 - 7**
MAIRIE PRATIQUE :
*Fermeture Mairie -
Permanences - Liste
électorale - Etat civil*
- p. 8**
MAIRIE PREVENTIVE :
*Animaux domestiques
Dénéigement*
- p. 8 - 9**
SERVICES :
*Urgences – Transports
Covoiturage – La Poste*
- p. 10**
LUMIÈRES SUR... :
Biblio - Informatique
- p. 11 - 15**
MANIFESTATIONS ET
ANIMATIONS
- p. 15 -16**
PEINTURE ET
HISTOIRE GLANOISE

Le Conseil Municipal vous souhaite un

JOYEUX NOËL

Et

MEILLEURS VŒUX

POUR L'ANNÉE 2011



LE MOT DU MAIRE



Tout comme moi, en 2010, vous avez constaté l'engouement des Français pour la cuisine.

La bonne cuisine, celle que l'on mitonne, celle de Grand-mère qui mijote au coin du feu ou, plus tendance, la cuisine créative et même moléculaire. Bref, tous les médias s'engouffrent dans le sujet qu'ils vont rendre juteux à souhait. Les livres de recettes sont très prisés, les émissions et séries télévisées envahissent nos écrans, impossible d'échapper à ce raz de marée gastronomique.

Pour 2011, l'Equipe Municipale vous propose une recette classique mais d'actualité :

Prenez un grand faitout, de la taille de notre Commune par exemple (plus grand serait ambitieux et trop lourd à porter) que vous allez déposer sur une plaque de cuisson gouvernementale, celle qui permet de varier l'allure de chauffe selon les besoins.

Dans votre cocotte, vous déposez 463 Glanois de premier choix, ne trie pas, ils sont déjà tous sélectionnés, ajoutez onze élus très frais, quatre salariés consciencieux et une vingtaine de bénévoles que vous aurez au préalable enduits de persévérance et de courage.

Faites mijoter à feu doux pendant six ans. Surtout évitez le bouillonnement car cela apporterait de l'amertume à votre plat.

Ajoutez en cours de cuisson, une pincée de tolérance, un soupçon de persévérance, beaucoup de dévouement...

Et servez en mars 2014. Bon appétit.

L'Equipe Municipale vous présente ses meilleurs vœux pour 2011

G. PELAMATTI

VŒUX du MAIRE

Vous êtes cordialement invités le :

**Dimanche 9 janvier 2011
A 15 heures au Foyer Rural**

Monsieur le Maire (1) et le Conseil Municipal présenteront leurs vœux aux Glanoises et Glanois.

Galette des rois et verre de l'amitié suivront la cérémonie.

(1) Il a promis de faire court cette année...

SOMMET DU G 2

On en parlait depuis pas mal d'années.

Comme vous avez pu le lire dans « Autant en emporte la Marne » édition du 2 août 2010, la Municipalité glanoise recevait, les 10 et 11 juillet dernier, les représentants de la Municipalité glandinoise en la personne de son nouveau Maire, Mme NEYENS et de deux de ses conseillers, accompagnés de leurs conjoints.



Après un rapide tour d'horizon de Château-Thierry et de ses environs, nous avons terminé l'après-midi par une visite guidée et une dégustation dans les caves Pannier. Le lendemain fut consacré à la découverte de notre village et de son vignoble.

Un premier contact chaleureux et convivial qui nous a permis bien des comparaisons entre nos deux communes homonymes. D'ores et déjà rendez-vous est pris pour la visite d'une délégation à Gland dans l'Yonne au cours du printemps 2011.

Prochaine étape, car nous souhaitons concrétiser ces premiers échanges : la signature d'une charte de jumelage de nos deux communes. Et pourquoi pas, à l'avenir, un jumelage avec Gland en Suisse près de Genève...

Pour les amateurs de géographie et les curieux, une petit comparatif de nos communes :

Gland (Yonne – 89) est situé à 49 km au N-E d'Auxerre et 40 km au S-E de Troyes et du parc Naturel de la Forêt d'Orient.

	Gland 02	Gland 89
Habitants (INSEE)	484	51
Superficie	565 ha	1067 ha
Densité de population	85,7 h/km ²	3,1 h/km ²
Altitude	62 m /218 m	212/312 m

Pour plus d'infos :

www.annuaire-mairie.fr/mairie-gland-89.html

www.annuaire-mairie.fr/mairie-gland-02.html

SOLIDARITE

C.C.A.S.

Elise FERAGUS, après une vingtaine d'années à œuvrer au sein Centre Communal d'Action Sociale au titre de

représentante de l'Union Des Associations Familiales (U.D.A.F.) a mis fin à ses activités le 25 juin dernier. Le C.C.A.S. lui renouvelle ses remerciements pour son action au sein de notre Commune



Elle est remplacée par Jacques GENET BOURGEOIS nommé par l'U.D.A.F.

OPERATION BRIOCHES

Bravo aux Glanois !

Records battus cette année à l'occasion de l'Opération Brioches organisée par l'A.P.E.I.:

19 volontaires, plus un chien !
1021,90 € collectés



L'équipe des bénévoles 2010
Ne cherchez pas le 19^{ème}, il prend la photo !

Pour mémoire :

En 2009 : 10 volontaires,
803,60 € collectés
En 2010 : 14 volontaires,
910,80 € collectés

C'est aussi l'occasion de rendre hommage au Docteur Jacques BONNET, décédé tragiquement dans notre commune cet été. Le docteur Jacques BONNET était en 1963, un des fondateurs de l'A.P.E.I. plus connue sous le nom de « Papillons Blancs » C'est lui également qui est à l'origine de l'Opération Brioches qui eu lieu pour la première fois en 1968.

Un vibrant hommage lui fut rendu, la veille de l'opération brioches 2010, dans les locaux de l'A.P.E.I., situés rue Jules Maciet à Château-Thierry, lors de l'inauguration de l'aire multisports qui porte désormais son nom.

LA MAIRIE EN ACTION

REALISATIONS **2^{ème} semestre 2010**

TRAVAUX en PARTENARIAT

- Carrefour Chemin de Reims/Rue de Champillon : élargissement, enrobé, bordures et reprise eaux pluviales.
- Carrefour Chemin de Reims/rue de Rome : Plate-forme béton.

Ces travaux ont été réalisés par la Commune qui en fut le maître d'œuvre, en partenariat avec. l'Association Foncière du Remembrement de Gland

Après le remembrement du vignoble glanais dans les années 80, l'Association Foncière de Gland a été créée pour parfaire l'opération notamment pour l'entretien des chemins agricoles desservant le vignoble mais également des aménagements hydrauliques qui évitent à notre village

d'être submergé par l'eau ou la boue en cas d'intempéries.

Depuis toujours les excellentes relations entre Commune et Association foncière ont permis nombre de travaux d'aménagement en partenariat, au bénéfice de tous. Concertation et participation réciproque ne sont pas que des mots mais se sont traduits une fois encore par des actes

AUTRES TRAVAUX

Hormis ces travaux, l'arrivée du gaz (non sans mal), la pose d'un stop rue de la rivière, le déplacement et l'éclairage du passage piéton du pressoir, le remplacement d'un frigidaire dans la cuisine du Foyer Rural et de l'entretien courant (espaces verts, caniveaux, etc.) vous n'avez guère vu de réalisations spectaculaires dans notre commune au cours de ce second trimestre 2010.

« A Gland, rien de nouveau » pourrait-on dire en plagiant honteusement le titre d'un roman de Erich Maria Remarque sur la Grande Guerre.

Et pourtant, nous avons recueilli les fruits d'un travail laborieux, fastidieux et ingrat sur les dossiers en cours (voir la Feuille de Chêne de juin 2010) :

Les subventions demandées sont enfin arrivées, avec du retard certes, mais nous allons être en mesure de réaliser nos projets. Encore quelques démarches administratives pour l'attribution des marchés (un contrat de maîtrise d'œuvre d'un montant de 5621,20 € vient d'être signé avec M. Claude VARIN pour nous aider à élaborer les dossiers techniques et suivre le bon déroulement des futurs travaux) et nous passerons à la phase de réalisation concrète.

Après « 2009, année travaux », nous pourront bientôt dire « 2011, année travaux » !

Les engins de travaux publics seront bientôt de retour dans le village pour la plus grande joie de tous. Nous pensions que cela vous manquait... Non ?

DES REALISATIONS POUR L'ANNEE 2011... et suivantes

- Plates-formes et abris bus :
Fraîche Fontaine et pressoir.
Accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Aménagement de l'accès Mairie aux PMR :
Rampe réalisée dans l'ancienne cour d'école.
- Enrobé sur trottoirs centre bourg :
Rue de Château Thierry entre rue du Carrefour /rue de Rome et Mairie.
- Tranche 2011 éclairage public :
Poursuite du remplacement des luminaires anciens ou vétustes.

En projet :

- Chemin de Champillon :
Reprise de la patte d'oie du chemin desservant les gîtes de M. Debaize. Réalisation d'une aire bétonnée pour les containers à déchets ménagers.
- Réfection des chemins communaux :
Rectification des tracés du chemin de Molignon et du chemin prolongeant la rue des Olivettes, deux chemins baladeurs à remettre à leur place.
- Terrassement plate-forme du « City Stade » :
Etudes, marchés et réalisation.
« Chasse » aux subventions.
- Effacement des réseaux :
EDF, Téléphone et éclairage public rues de Rome et du Carrefour.
- Re profilage de la rue de Rome :
Suppression du dévers en lien avec l'enfouissement des réseaux.

DERNIERE MINUTE

Etrange ballet dans les rues de Gland en ce 13 décembre 2010.

L'Equipe des bénévoles a mis en place les décorations de Noël. Vous avez pu découvrir deux nouvelles illuminations, reproduction du blason de la Commune, aux entrées de notre village.



Décorations faites main par Florent, notre employé municipal, inutile de le préciser. Toutes nos félicitations car la réalisation n'était pas évidente.

Plus inhabituel, le convoi exceptionnel qui a traversé une partie du village pour s'arrêter sur la place.



Un sapin, abattu avec soin dans le jardin d'un conseiller et offert à la commune, ornera cette année la place du village durant les fêtes de fin d'année.

Les photographes s'en sont donnés à cœur joie pour immortaliser l'événement.

MAIRIE PRATIQUE

FERMETURE FETES de FIN d'ANNEE

La Mairie sera fermée :

- les 24 et 25 décembre 2010.
- le 31 décembre 2010
et le 1^{er} janvier 2011.

Permanence de la Mairie

Secrétariat :

Fermé : le lundi et le mardi

Ouvert : le mercredi de 16h à 18 h

le jeudi de 17h à 19h

le vendredi sur rendez-vous

le samedi de 9h30 à 11h30

Permanences des élus :

le jeudi de 18h à 19h

le samedi de 9h30 à 11h30

Bien entendu, en cas d'urgence avérée,
vous pouvez toujours nous contacter au :

03 23 69 24 56

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Elections cantonales les 20 et 27 mars
2011. Pour voter, il faut que vous soyez
inscrit sur les listes électorales du village.

Date limite d'inscription :

30 décembre 2009 à 19 h

(mairie fermée le 31 décembre).

LOCATIONS FOYER RURAL

Le Conseil Municipal, après étude des
coûts de fonctionnement du Foyer Rural

(électricité, gaz, eau, ménage, achat de
matériel, réparations diverses) a décidé de
modifier, à partir du 1^{er} janvier 2011, le
montant des locations :

	Glanois	Extérieurs
Week-end	220 €	350 €
Journée	110 €	175 €
½ journée	60 €	90 €

NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue à Gland !

Mais avez vous pensé à quelques
démarches administratives en Mairie ?

Recensement, liste électorale, bacs à
déchets, école, transport scolaire, etc.
N'hésitez pas à nous rendre visite à la
Maison Commune. Ce sera l'occasion de
faire votre connaissance et de vous
présenter notre village

TRANSPORTS SCOLAIRES ECOLE - COLLEGE - LYCEE

Avec la suppression des transports
scolaire liée aux intempéries, nous venons
d'être confronté à la difficulté de
transmission de l'information dans
l'urgence.

Si vous souhaitez être avisé dans les
meilleurs délais, veuillez déposer en Mairie
vos coordonnées :

- N° téléphone fixe (si répondeur)
- N° téléphone mobile
- Adresse e-mail



ETAT CIVIL
2^{ème} semestre 2010

L'année 2010 qui s'achève fut une année chargée au niveau de l'Etat Civil.

Enregistrés en Mairie à ce jour : 6 décès, malheureusement, 2 naissances, 4 mariages et un parrainage républicain.



Nos condoléances à la famille de :

Mme METIVIER Marie Louise
le 11 juillet 2010

M. MARCHAND Didier
le 29 juillet 2010

Mme HUSSON Claudine
le 17 août 2010

M. BONNET Jacques
le 20 août 2010

M. BOCHET Gilbert
le 5 décembre 2010



**Nos félicitations aux parents
pour la naissance de :**

Joshua ODET le 14 septembre 2010



**Tous nos vœux de bonheur et de longue
vie aux jeunes mariés :**

ANIESA Xavier et BIDOUX Betty
le 10 juillet 2010

MERCIER Guy
et LECARPENTIER Liliane
le 31 juillet 2010

PARRAINAGE REPUBLICAIN

Mathis BOETE le 16 octobre 2010

Une cérémonie peu courante mais vieille de plus de 200 ans.

Un peu d'histoire et de droit :

Le parrainage républicain (ou civil) est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

Historiquement, la notion de parrainage républicain remonte au décret du 20 prairial, an II (8 juin 1794) qui a décidé que les municipalités seraient les seules institutions habilitées à établir les actes de l'état civil.

Néanmoins, le parrainage républicain n'est prévu par aucun texte législatif. Les maires ne sont donc pas tenus de le célébrer. Par ailleurs, ne s'agissant pas d'un acte d'état civil, le maire n'est pas autorisé à l'inscrire sur les registres de l'état civil.

Ainsi, rien n'oblige l'officier d'état civil à recevoir une déclaration de parrainage républicain. Cela ne lui est pas interdit non plus mais les certificats ou documents qu'il délivre pour l'occasion, ainsi que la tenue d'un registre officieux, ne présentent aucune valeur juridique.

En résumé, l'engagement que prennent les parrains et marraines de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition n'a qu'une valeur morale. Il vous est donc conseillé d'être désigné tuteur par voie testamentaire notariée ou sous-seing privé (article 398 du code civil)

Pièces à fournir

- Livret de famille.
- Justificatif de domicile.
- Pièces d'identité des parrains/marraines.



MAIRIE PREVENTIVE

Ces informations sont déjà parues dans les agendas glanais d'octobre et novembre.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous rappelons que les propriétaires sont responsables de leurs animaux (quel qu'ils soient : chats, chiens, poules, coqs, canards, tortues, poissons rouges) au même titre que de leurs enfants.

↳ Responsables en terme de soins (vaccination, stérilisation, etc.)

↳ Responsables en terme de nuisances (sonores, déjections, etc.)

↳ Responsable en terme de responsabilité civile (dégradation, accident, agression, etc.)

En cas d'animal errant, la loi autorise les services de fourrière à rechercher les propriétaires de l'animal et les verbaliser s'ils ne récupèrent pas leur animal, et aux intervenants (fourrière, vétérinaire) à facturer leurs honoraires aux propriétaires.

DENEIGEMENT



L'hiver est là. Les gelées et la neige ont fait leur apparition.

Pour résumer les plus simplement possible les obligations de chacun en cas de neige ou de verglas :

- La Voirie Départementale est chargée d'assurer la circulation sur la Route

Départementale n°3 qui traverse notre village

- Le Maire doit assurer la sécurité et la commodité des passages sur les voies communales (le salage des rues est de la compétence de la commune)
- Les riverains doivent assurer la sécurité et le passage des piétons sur les trottoirs qui jouxtent leur propriété. Ils engagent leur responsabilité en cas d'accident corporel.

Merci à tous ceux qui se sont acquittés de cette besogne et qui ont fait preuve de solidarité en aidant leur voisin incapable d'effectuer cette tâche.

SERVICES

URGENCES

15 - 17 - 18 – 112

Non ce n'est pas le tirage du Loto mais les numéros des services d'urgence. Ils peuvent être appelés de n'importe quel téléphone, même verrouillés ou sans SIM pour les portables.

Qui dois-je appeler en cas d'urgence ?

Le **15 (SAMU)** doit être appelé pour tout problème médical urgent.

Le **18 (Sapeurs-pompiers)** pour les accidents et les incendies.

Le **17 (police ou gendarmerie)** pour tout souci d'ordre public.

Le **112 (numéro d'appel européen)** est valable partout en Europe. Dans l'Aisne il est relié au 15.

Et bien entendu, faire un appel sur ces numéros n'est pas un jeu ! Les plaisantins sont sanctionnés sévèrement.

Inutile de faire les numéros à dix chiffres de votre caserne de pompiers, vous perdriez un temps précieux. Les appels sur le 18 et le 15 sont centralisés sur Laon et c'est eux, en fonction des informations qu'ils recueillent de votre part, qui déclenchent les secours les plus appropriés. Ce n'est donc pas forcément le camion des pompiers ou la voiture du SAMU que vous verrez arriver sur les lieux de l'accident. Cela ne change en rien la qualité des secours et des soins apportés.



TRANSPORTS INTER URBAINS

Les transports collectifs dans la Communauté de Communes ont fait couler beaucoup d'encre.

Depuis sa mise en place le 1^{er} juillet 2010, il a déjà connu plusieurs remaniements.

Grâce à l'action concertée entre nos trois communes et vos réponses à nos questionnaires, nous bénéficions à titre expérimental depuis le 6 décembre de deux nouvelles dessertes journalières comme nous l'avions demandé.

Matin :

Ligne TAD donc à réserver à l'avance.

Les Grèves : 7h24

Mairie : 7h25

Coquins : 7h26

Fraîche Fontaine : 7h27

Gare SNCF : 7h45 (train de 8h00)

Soir :

Ligne régulière n°3 Vincelles/ Brasles

La ligne n°3 s'arrêtant à Château-Thierry « La Fontaine » 18h07 ou « Poterne » 18h08 est prolongée jusque Chartèves et dessert les arrêts de Gland.

Fraîche Fontaine : 18h14

Coquins : 18h15

Mairie : 18h17

Les Grèves : 18h18

Si vous souhaitez vous rendre à Château-Thierry le soir mais sans retour possible, le bus repasse à Gland :

Les Grèves : 18h36

Mairie : 18h37

Coquins : 18h38

Fraîche Fontaine : 18h39



Par ailleurs, le site Internet www.fablio.fr intègre un calculateur d'itinéraire vous permettant de trouver les lignes à prendre et les horaires en fonction du déplacement souhaité (origine, destination, jour et heure)

Les fiches horaires sont affichées aux arrêts, dans les bus, disponibles auprès des conducteurs et sur le site www.fablio.fr

Informations et renseignements également disponibles en appelant MOBILINFOS au

0 800 53 50 99

(N° Vert, appel gratuit depuis un poste fixe)

COVOITURAGE

Un autre mode de déplacement. Une façon de participer au développement

durable dans notre région. Le Conseil Général de l'Aisne a mis en place un site Internet :

www.aisne-covoiturage.com

Le système est en rodage. Il vous faudra d'abord vous inscrire et fournir quelques renseignements personnels avant de pouvoir l'utiliser.

Sur ce site vous pourrez soit proposer soit demander un covoiturage pour une destination.

Il vous appartient ensuite en fonction des propositions qui vous sont faites (y compris les transports en communs) de prendre contact directement avec la personne qui propose le covoiturage.

Plus d'infos dans le journal du Conseil Général « L' AISNE » n° 181 de Novembre/Décembre 2010 p. 11.

N'oubliez pas de consulter votre assureur pour lui signaler que vous faites du covoiturage.

LA POSTE

La Poste nous invite à vous communiquer les changements suivant :

Le bureau de Château-Thierry est ouvert :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Mercredi :

De 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 18h00

Samedi :

De 8h30 à 13h00

Heure de levée du courrier :

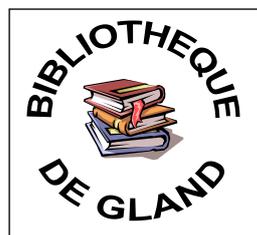
Lundi au vendredi : 16h15

Samedi : 13h00

D'autres services sont aussi proposés. Pour vous informer : 03 23 83 85 55

LUMIERE SUR ...

BIBLIOTHEQUE



Nos animatrices bénévoles et dévouées vous attendent pour vous conseiller dans vos choix et vous écouter :

- Le 1^{er} samedi du mois de 15h à 17h
- tous les mercredis de 16h00 à 18h00

De nombreux ouvrages, donnés ou acquis sont venus enrichir nos étagères ces derniers mois.

Nous vous signalons par ailleurs que la revue « Que Choisir », à laquelle la bibliothèque de Gland est abonnée, traite dans son numéro spécial de Septembre 2010, d'un grand nombre de problèmes de voisinage sous le titre :

« EVITER et REGLER LES CONFLITS »

Tous vos recours : bruit, clôtures et bornage, servitudes de vue et de passage, mitoyenneté, eau, animaux et plantations.

Nous vous invitons à consulter et/ou emprunter tous ces ouvrages et revues.

SALLE INFORMATIQUE

Assez de devenir un grossier personnage lorsque votre ordinateur n'en fait qu'à sa tête ? Assez d'avoir une collection de lapin albinos aux yeux rouges sur vos photos ? Vous voulez faire disparaître une tête qui vilain poteau électrique ? Vous êtes englué dans la toile comme une mouche ?

Ne cherchez plus, Elise vous attend chaque jeudi de 14h00 à 18h00 pour vous aider à progresser et redevenir cool...

MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

Peu de monde pour cette édition 2010. Le calendrier n'était guère favorable à la Fête de la Musique. Une petite poignée de Glanois s'est néanmoins rassemblée au Foyer Rural pour mettre en commun leurs victuailles et danser grâce aux célèbres D.J. locaux Vincent et Michel. Copie à revoir pour 2011, le calendrier n'étant pas plus favorable.

Une autre alternative, suggérée par nos concitoyens, s'offre à nous. Le projet est à l'étude. Nous vous tiendrons informé des suites de cette demande.

THEATRE

11 juillet 2010 :

Les enfants participant au stage théâtre organisé par Sylvie Bloch, nous ont présenté le résultat de leur travail d'une semaine à la grande joie des parents mais aussi des amateurs glanois.

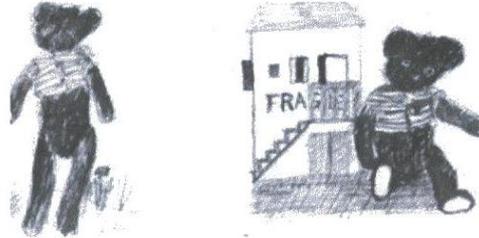
Encore bravo à notre compatriote et aux enfants.



11

Vendredi 8 octobre : cette fois ci c'était au tour de la compagnie POINTURE 23 de nous faire découvrir deux spectacles autour des poèmes de Philippe Soupault

« Mercredi sur un bateau »
Pour les enfants de 4 à 8 ans



« Le courage du timbre poste »
Tout public, de 8 à 108 ans.



Nos remerciements les plus chaleureux aux comédiens et à Sylvie Bloch pour leur initiative.

14 JUILLET

Foule des grands jours sur la place du village le 13 au soir, pour la part de tarte et le champagne, suivi du défilé aux lampions (succès assuré) pour assister au feu d'artifice tiré sur le stade.



Après la cérémonie officielle du 14 juillet et le vin d'honneur, le ciel nous étant tombé sur la tête sous forme d'orage, c'est seulement vers 17h00 que nous avons pu organiser quelques jeux pour les enfants



suis d'un lâcher de ballons.



Domage que seules deux cartes nous soient revenues en Mairie. L'une venait de Tinquieux près de Reims et l'autre d'un village près de Rethel dans les Ardennes.

Mais surtout un retour aux sources, fortement plébiscité, avec le partage de la « rondelle »



BROCANTE

Le 4 septembre 2010, le parking du Foyer Rural accueillait plus de 90 exposants et commerçants d'un jour. Tous ont été unanimes à saluer l'accueil, les excellentes conditions d'installation mais aussi de sécurité de ce lieu.

Très remarquée, l'exposition de tracteurs anciens que nos vignerons glanais avaient extrait du fond des remises, astiqués et briqués depuis plusieurs semaines. Nul doute que cela leur a rappelé quelques bons moments.



De plus, le soleil aidant les visiteurs eux aussi étaient au rendez-vous.

11 NOVEMBRE

Les Glanais n'ont pas oublié de rendre hommage et respect à nos concitoyens morts pour la patrie au cours de la première guerre mondiale.



LOTO du FOYER RURAL



16 octobre 2010 – 19 heures 30 : Les portes du Foyer Rural s'ouvrent. Une centaine de participants au loto s'installe devant leurs cartons et attendent les tirages effectués de main de maître par Florent et Maryse. Joie des chanceux qui repartent chez eux avec les lots mis en jeu. Déception chez les malchanceux du jour.

Merci à nos partenaires et généreux donateurs ainsi qu'aux bénévoles qui, une fois de plus, ont répondu présents pour préparer l'évènement.

A noter que le prochain loto aura lieu au mois de février 2011.

MARCHE de NOEL

Pas moins de 22 exposants présents pour ce deuxième grand marché de Noël. Le Foyer Rural s'est vu doté cette année encore d'une extension pour les accueillir.



Les visiteurs n'ont pas hésités à braver la pluie et le froid pour venir arpenter tout au long de ces deux jours, les allées. Certains sont venus juste pour voir mais d'autres ont pu faire leurs emplettes de Noël sur les stands divers et variés.



Parfums, épices, champagne, bijoux, broderies, tricots, bois, céramiques, gravure sur verre, peintures, dentelles, etc., de quoi trouver le petit cadeau du Père Noël à déposer dans le soulier sous le sapin, à offrir aux amis lors du réveillon de la St Sylvestre ou plus simplement pour se faire plaisir.

Nombre de visiteurs ont également tenté leur chance aux enveloppes et sont repartis avec les lots offerts par les exposants ou les amis du Foyer Rural.



Nos félicitations à M. Guillaume MARCHAND qui, à quelques centimes près, a trouvé le « juste prix » (55,63 €) du panier garni de spécialités lyonnaises concocté avec la complicité de notre

animateur bénévole et Mme Pelamatti, trésorière du Foyer Rural.



Et n'oublions pas Roger notre chef cuisinier ici en pleine action, qui a su régaler nos exposants avec sa spécialité de Paella.

REPAS des AINES

Chaleureuse ambiance, malgré la neige, lors du repas des Aînés offert par le CCAS en ce 5 décembre 2010. Une soixantaine de paires d'oreilles attendait le discours de Monsieur le Maire, pardon Monsieur le Président du CCAS, avec impatience. Serait-il sérieux ? Humoristique ? Ou les deux à la fois ?



Bonne chair, bons vins et champagne étaient bien présents pour aiguïser les

appétits, délier les langues et donner des ailes à tous.



L'orchestre des « ZaZous de la bretelle » au grand complet, avec deux nouveaux musiciens, a su faire participer l'assemblée aux chants et aux danses d'hier et d'aujourd'hui.



Un programme varié et éclectique qui fit passer un vent de jeunesse sur l'assemblée à en juger par le nombre de danseurs présents sur la piste.



PERE NOEL



Bonjour,
Avez-vous été
sages cette
année ?
Oui ?

Alors, je vous attends :
Dimanche 19 décembre
Au Foyer Rural
à 15h30 précises

PEINTURE et HISTOIRE GLANOISE

Il y a une quinzaine de jour, Monsieur Joël Michel, viticulteur à Brasles, nous invitait avec insistance, au vernissage d'une exposition des peintures de Thibaut de Reimpré. Ce nom ne vous dit rien. A nous non plus. Vite un petit tour chez Google et Wikipedia :

Thibaut de Reimpré a été formé aux Beaux-Arts de Paris, en particulier dans l'atelier Yankel de 1968 à 1971.

Il travaille principalement à la peinture acrylique (bien qu'il ait également utilisé l'encre de Chine), dans un style abstrait. Thibaut de Reimpré appartient à la deuxième génération de l'école française de peinture abstraite après la Seconde Guerre mondiale. Son travail s'inscrit plus précisément dans le

mouvement de l'abstraction lyrique, dans lequel figurent des artistes comme Michelle Destarac ou Pierre Célice.

Son œuvre est exposée régulièrement, aussi bien dans des lieux publics que dans des galeries, lors de trois ou quatre expositions personnelles par an, tant en France qu'à l'étranger, dans des expositions collectives ainsi que lors de foires internationales (pas moins de 165 depuis 1970)

Didier Decoin, membre de l'Académie Goncourt, décrit l'œuvre de Thibaut de Reimpré comme suit¹ :

« Le monde charnel de Reimpré, c'est-à-dire son monde social, amical, amoureux, est fait de tendresse, de prévenance, d'égards, de distinction, d'enchantements : en voilà un, se dit-on, qui doit aimer les érables en automne, les mixed borders acidulés du printemps, la danse veloutée des chamois et les arpèges si joliment sarcastiques de Satie. Tandis que son monde pictural est un tel séisme, une peinture roulant un tel fracas de laves, de brasiers telluriques, de fusions stellaires, d'humus amazoniens, de concrétions pompéiennes, qu'on se demande si Thibaut de Reimpré ne serait pas l'otage de forces incontrôlables. Non pas du tout : il est le maître de ces forces - leur berger et leur sourcier. »

Peinture de Thibaut de Réimpré :



Toujours dans le brouillard, nous retournons prendre des renseignements à la source. Et là, surprise de taille. Thibaut de Réimpré est un glanois « pur jus » !

Voici venu le moment de plonger dans le livre de Bernard SONETTE pour un peu de généalogie...

Maurice François Victor AIGOIN (1789-1864) marié à Flore PUILLE (1794-1874) deviennent propriétaires du domaine de Gland en 1856 à la mort d'Hilaire Lemoyne, Maire de Gland de 1826 à 1852. M. Aigoïn est conseiller municipal de Gland de 1856 à 1860. Ils ont une fille Marie Caroline Sophie Albertine AIGOIN (1830-1907)

En 1810, à Paris, Jean Pierre Nicolas HACHETTE (1769-1834) épouse Charlotte

MAUGRAS. Ils ont un fils **Amedée Barthélémy HACHETTE (1811-1886)**

Amédée HACHETTE fait des études brillantes : Polytechnicien, Ecole des Ponts et Chaussées, ingénieur à 28 ans. Dès 1844, il participe à la construction de la ligne de chemin de fer Paris - Strasbourg. Il épouse en 1850 Marie AIGOIN. En 1852 il est chargé de la surveillance de la ligne Paris - Strasbourg et de son achèvement. Il participe aussi à la construction du chemin de fer de ceinture et au projet du Métro parisien. C'est un ami du Baron Hausmann et de Napoléon III. Devenu Glanois par son mariage, héritier du domaine de Gland par sa femme, il est Conseiller Municipal dès 1860, Conseiller Général du canton de Château -Thierry en 1863, Maire de Gland de 1875 à 1878, à nouveau Conseiller jusqu'à sa mort. Il fonde en 1860 la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry (SHACT)

Amédée HACHETTE et Marie AIGOIN ont deux enfants :

- Thérèse Hachette (1855-1915) qui hérite du domaine de Gland.
- **Maurice HACHETTE (1851-1892)** Auditeur au Conseil d'Etat, Conseiller Municipal de Gland, membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Château-Thierry. Il se marie en 1878 avec Marguerite ORCEL (1854-1940)

Maurice HACHETTE et Marguerite ORCEL ont trois enfants :

- **René HACHETTE (1886-1940)**
- Robert Hachette Saint-Cyrien mort au champ d'Honneur le 3 septembre 1914
- Jeanne Hachette (1879-1966)

René Hachette part à 24 ans pour Yokohama pour la Cie des Chargeurs Réunis (transport maritime) Puis il part à Djibouti pour la Cie de l'Afrique Orientale dont il deviendra le dirigeant. Avec la collaboration d'autres amis, il réalise l'adduction d'eau de Djibouti. Pour les besoins du commerce maritime, il participe au développement des ports de Diego Suarez et Majunga.

Après la guerre de 1914-1918, il part en Indochine développer les plantations d'hévéa (pour le latex, matière première pour le caoutchouc), de thé et de café.

Il se marie en 1910 avec Anne CRANNEY (1890-1967) Il hérite du domaine de Gland au décès de sa tante Thérèse Hachette qui, restée célibataire, n'a pas d'héritier.

Pour son action dans le développement de l'influence française, il est décoré de la Légion d'Honneur en 1923 et devient membre du Conseil Supérieur des Colonies. Il est aussi Conseiller

municipal dès 1925, Maire de Gland de 1929 à 1940, Conseiller Général en 1932, Sénateur Radical - Socialiste (il fit parti des 80 parlementaires - 23 sénateurs et 57 députés - qui refusèrent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940) et Sous-secrétaire d'Etat à l'économie nationale du 10 mars au 10 mai 1940.

René HACHETTE et Anne CRANNEY ont deux filles :

- Claude Hachette (1911- ?)
- **Isabelle HACHETTE (1922-1971)**

Isabelle HACHETTE se marie le 9 décembre 1941 à Paul Guy PETIT de REIMPRES (1906-1971)

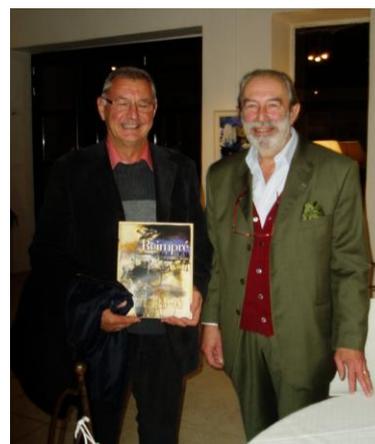
(On trouve trace en 1803 d'un parent : Jean Antoine Petit de Réimpré, curé doyen à Château-Thierry en 1803)

Elle est cohéritière avec sa sœur Claude du domaine de Gland qu'elles vendront en 1956.

Isabelle HACHETTE et Paul de REIMPRES ont quatre enfants :

- Anne (1942-1945)
- Sabine née en 1945
- **Thibaut né en 1949**
(notre mystérieux peintre !)
- France née en 1960

Thibaut de REIMPRES est effectivement descendant direct de la famille HACHETTE et sa maison familiale, jusqu'en 1956, n'est autre que la propriété de M. et Mme PILLAUD, maison plus connue sous le nom de « Le Château ».



C'est donc avec joie et en reconnaissance à ses ancêtres, que M. le Maire et ses adjoints sont allés saluer le retour d'un enfant du pays, évoquer avec lui ses souvenirs d'enfance et admirer ses œuvres picturales.